

BIENVENUE AU SEMINAIRE DES RESPONSABLES DE FORMATION OCCITANIE

*Les 22 et 23 mai 2025
Montpellier*



Programme du jeudi 22 mai 2025

10h00 Accueil des participants

**10h30 Actualités ANFH Occitanie
Aude DELPECH, Déléguée Régionale**

12h30 Déjeuner

**14h00 L'IA générative : Rester aux
commandes et apporter de la valeur
DEMETER SANTE**



19h00 Départ pour la soirée en bus

19h30 Dîner et soirée festive

Programme du vendredi 23 mai 2025

9h00 Ateliers (jeux, quizz, informations)

- DPC
- CPF
- VAE collective

12h00 Clôture de la matinée

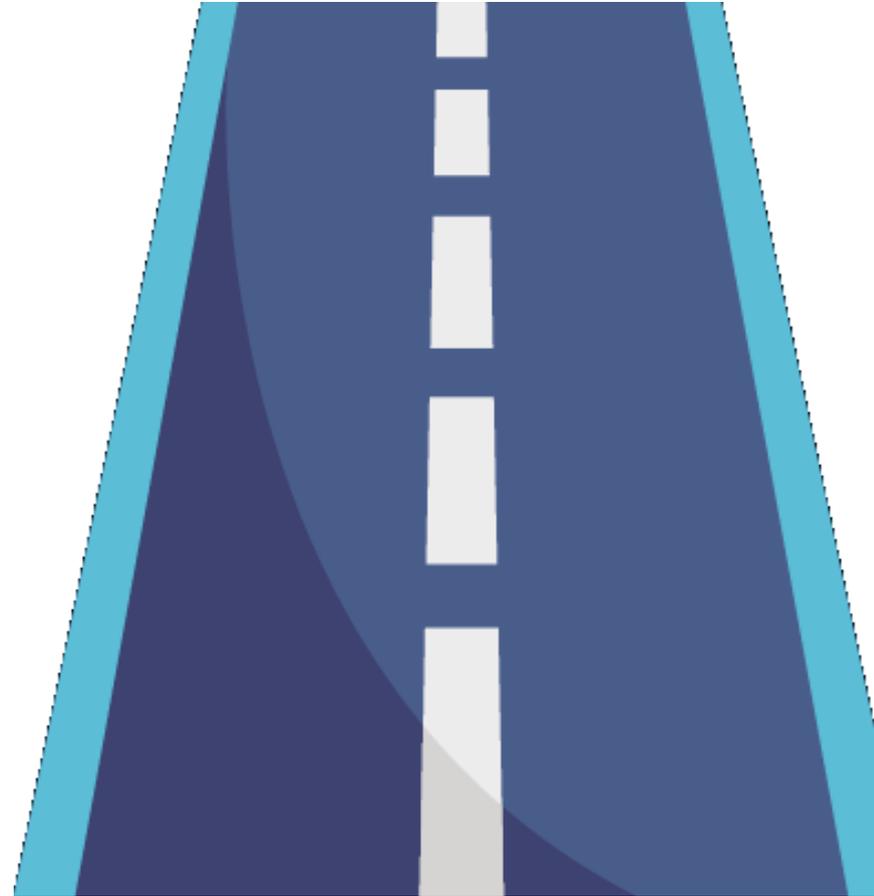
12h30 Cocktail déjeunatoire

BILAN 2024

L'année 2024



Les perspectives 2025



Reporting Délégation Régionale

Le reporting région est alimenté en fonction du territoire sélectionné sur l'onglet "TDB Territoire"

Période : Cumulé à Décembre

date d'extraction/production des données : 18/02/2025

Occitanie	NATIONAL	REGIONAL	LANGUEDOC-ROUSSILLON	MIDI-PYRENEES
Collecte				
% évolution collecte hors nouvelles adhésions et DPCM	+ 4,0%	+ 3,8%	+ 4,4%	+ 3,2%
Dépense de formation_PLAN Ets				
% engagement Pluriannuel de l'enveloppe	120%	125%	133%	117%
% frais de traitement (Hors EP et APP)	17%	14%	9%	19%
% EP	40%	45%	50%	39%
Dépense de formation_FQ & CPF				
% engagement pluriannuel de l'enveloppe	102%	102%	101%	102%
Dépense de formation_4%				
% engagement pluriannuel de l'enveloppe	106%	100%	100%	100%
% EP	1%	0%		0%
% transferts 4% vers le FQ&CPF	45%	33%	30%	37%
<i>Transferts 4%_en K€uros</i>	<i>18 293 K€</i>	<i>1 090 K€</i>	<i>489 K€</i>	<i>601 K€</i>
Dépense de formation_FMEP				
% engagement annuel de l'enveloppe	100%	100%	100%	100%
% enveloppe disponible N+1	11%	8%	7%	8%
Dépense de formation_DPC M				
% engagement annuel des versements ANDPC - <i>CHU DPCM</i>	36%	37%	52%	15%
% engagement annuel des versements ANDPC - <i>Autres Ets DPCM</i>	27%	19%	14%	26%
% engagement annuel de l'enveloppe Ets - <i>CHU DPCM</i>	59%	71%	89%	53%
% engagement annuel de l'enveloppe Ets - <i>Autres Ets DPCM</i>	43%	37%	33%	42%
Dépense de formation_CONSOLIDE				
% de charges payées	91%	94%	94%	94%
% de DENM dénouées	68%	93%	91%	94%
% de DENM annulées	9%	5%	7%	4%
Animation régionale				
Animation - En K€	5 758 K€	1 025 K€		
% réalisation budgétaire	96%	126%		
% évolution N/N-1	+ 22%	+ 19%		
% frais d'animation	0,75%	1,51%		

Projet stratégique 2025- 2028

Les 3 orientations

Première orientation

- L'ANFH s'engage au service des projets des établissements et des professionnels

Deuxième orientation

- L'ANFH mutualise les ressources, développe le partage des outils et des données et contribue à l'optimisation par la participation aux réseaux

Troisième orientation

- L'ANFH développe une offre réactive qui s'adapte aux exigences et enjeux du secteur

1

L'Anfh s'engage au service des projets des établissements et des professionnels

OBJECTIF 01

Développer et déployer
des parcours adaptés
sur toutes les filières

OBJECTIF 02

Déployer l'offre RH de
formation et d'accompagne-
ment renforcé des services
RH et formation sur leurs
différents projets

OBJECTIF 03

Accompagner et informer
les professionnels sur les
possibilités de promotion
professionnelle et
d'évolution professionnelle
(passerelles, etc.)

2

**L'Anfh mutualise
les ressources,
développe le partage
des outils et des
données et contribue
à l'optimisation
par la participation
aux réseaux**

OBJECTIF

04

Réaffirmer et adapter
la mutualisation pour
répondre aux nouveaux
objectifs/enjeux des
établissements, des agents
et du secteur

OBJECTIF

05

Capitaliser les expériences
et accentuer l'analyse
et le partage de données

OBJECTIF

06

Développer les partenariats
et l'intégration aux réseaux
pour enrichir l'offre

3

**L'Anfh développe
une offre réactive
qui s'adapte aux
exigences et enjeux
du secteur**

OBJECTIF

07

Faciliter l'accès à la formation par la diversification des modalités et l'évaluation de leurs effets

OBJECTIF

08

Soutenir les dynamiques collectives et les collectifs de travail et accompagner les évolutions des pratiques professionnelles et des métiers

OBJECTIF

09

Accompagner et soutenir la transition écologique

RAPPELS ET ACTUALITES 2025

GESTION DE FONDS

Etudes promotionnelles

- **Poursuite de la politique régionale mise en place pour le financement des études promotionnelles – Campagne de recensement des besoins EP (pour les entrées en sept. 2025) en cours – Deadline remontée des demandes auprès de la délégation : le 30 mai 2025**

- **Rappel des critères principaux de la politique régionale EP :**
 - Efforts prise en charge EP sur le plan ETS
 - Frais de traitement hors EP faibles ou modérés
 - Utilisation crédits PLAN avant demande fonds mutualisés
 - Respect choix priorisation proposée par ETS
 - Equilibre entre tailles établissements

- **Dates des prochaines commissions EP de l'ANFH :**
 - **LANGUEDOC : 1^{er} juillet 2025 et 5 décembre 2025**
 - **MIDI PYRENEES : 3 juillet 2025 et 4 décembre 2025**

- **Plaquette régionale EP**

Apprentissage

→ Pour les contrats 2025, poursuite application des modalités nationales de prise en charge :

Prise en charge possible des coûts pédagogiques à hauteur de 50% (plafonnés selon le niveau du diplôme) soit entre 6 000€ et 7 500€. Le reste : 50% des coûts pédagogiques et frais de traitements de l'apprenti sont pris sur le plan ETS.

➤ **Plaquette régionale Apprentissage**

Plan des établissements

➤ Soutien financier au plan de formation - 4% mutualisation 2024

Ce fonds mutualisé vise à soutenir financièrement et à titre exceptionnel le plan de formation des établissements.

Il peut être mobilisé pour soutenir les départs d'agents en formation liés à des contraintes budgétaires de l'établissement.

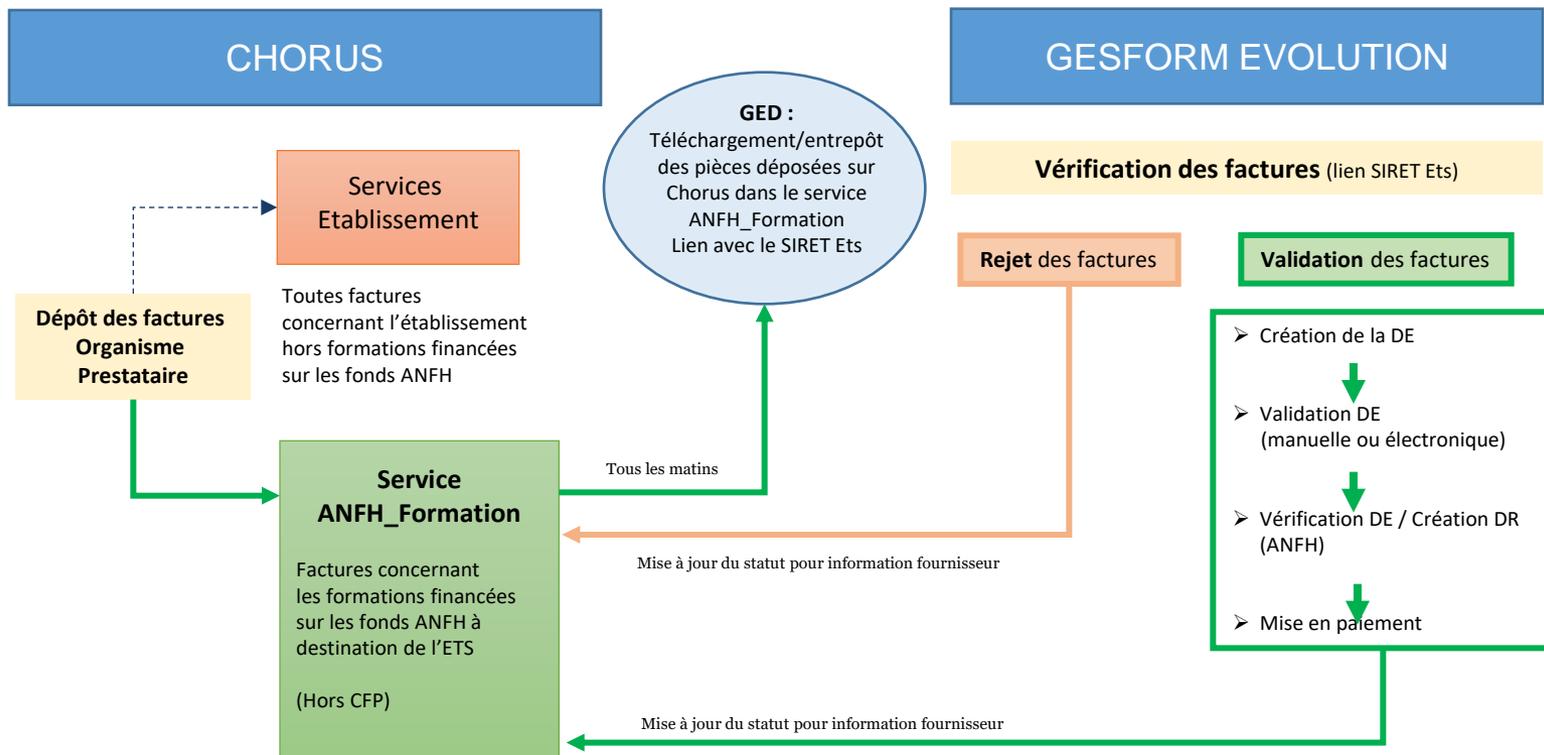
Critères de recevabilité de la demande :

- Prévion d'utilisation complète du disponible du plan de formation
- Faible taux des traitements hors EP sur le plan de formation

Modalités de prise en charge : Prise en charge aux frais réels la pédagogie et/ou traitements dans la limite des forfaits ANFH

=> Plaquette régionale soutien financier au plan

CHORUS – GE



CHORUS – GE

- **Ouvert à tous**

- **Participation obligatoire au webinaire d'ici fin d'année 2025**
 - **Paramétrage et fonctionnalités de l'interface CHORUS PRO et GE**

 - **Dates des webinaires :**
 - 26 mai 2025 : 14h à 15h
 - 13 juin 2025 : 10h à 11h
 - 12 septembre 2025 : 14h à 15h
 - 27 octobre 2025 : 10h à 11h
 - 14 novembre 2025 : 14h à 15h

Le calendrier des webinaires est sous GE dans *Actualités GE*.

Accompagnement GE et GPMC

Module permettant de réaliser les entretiens professionnels et entretien de formation

2 webinaires disponibles :

- Pour les équipes du service RH : ouverture des droits d'utilisateur et paramétrages du module GE-GPMC
- Formation des cadres évaluateurs : utilisation du module GE-GPMC dans le cadre des entretiens pro

Le calendrier des webinaires est sous GE dans *Actualités GE*.

Les établissements sollicitent le service GPMC via l'adresse

support.ge@anfh.fr pour entrer dans cette démarche et leur ouvrir le module.

Accompagnements ANFH à la gestion de fonds

- **Formations initiales GE** (2 jours – animés par le siège ANFH – inscriptions via GE) :
 - ✓ *Possibilité d'assister à des sessions proposées sur Paris ou dans une autre région selon places disponibles.*
- **Formation recueil des besoins GE** (2 jours – animés par le siège ANFH – inscriptions via GE) :
- **Plusieurs webinaires: *Suivi budgétaire des états financiers, Interface CHORUS Pro Recueil des besoins, Création d'un référentiel formation*** voir calendrier et liens de connexion sous GE dans *Actualités* .
- **Formations GE GPMC en webinaire** voir calendrier et liens de connexion sous GE dans *Actualités*. Les établissements sollicitent le service GPMC via l'adresse support.ge@anfh.fr pour entrer dans cette démarche et leur ouvrir le module.
- **Club utilisateurs GE Etablissements**

Le calendrier des webinaires est sous GE dans *Actualités GE*.

Formation Initiale GE

- Présentation générale (principe de connexion, de navigation)
- Les actions du plan de formation (Formation classique, Etudes promotionnelles)
- Le départ en formation (candidatures, validation des groupes, suivi formation)
- Le suivi budgétaire (engagements de dépenses, suivi financier et suivi des enveloppes)
- Les demandes de remboursement (agents, organismes, établissement)



Le calendrier des webinaires est sous GE dans *Actualités GE*.

Formation recueil des besoins

- La campagne d'entretien de formation
- Transfert des souhaits de l'entretien de formation vers le recueil des besoins
- Les demandes du recueil des besoins
- La présentation en commission de formation
- La construction et la validation de scénario ainsi que la génération des dossiers de formation
- La génération des DAPEC



Club utilisateurs GE Occitanie

Anfh Gesform
Evolution



**Toulouse : le 9
octobre 2025**

**Montpellier : le 10
octobre 2025**



LANGUEDOC

Pour toute demande sur la gestion de fonds

Contactez votre conseiller(e) gestionnaire de fonds :

Delphine AKNIN - d.aknin@anh.fr - 04 67 04 30 21

Virginie CAMPOS - v.campos@anh.fr - 04 67 04 31 69

Cécile BOYER-FESQUET - c.boyer-fesquet@anh.fr - 04 67 04 34 48

Nathalie GROSJEAN - n.grosjean@anh.fr - 04 67 04 35 17

Sabrina GUIN-GIACONI - s.guin@anh.fr - 04 67 04 35 11

Pascale HAUC - p.hauc@anh.fr - 04 67 04 35 15

Stéphane MANIPOU - s.manipou@anh.fr - 04 67 04 30 20

Isabelle MIRANDA - i.miranda@anh.fr - 04 67 04 35 16



MIDI PYRENEES

Pour toute demande sur la gestion de fonds

Contactez votre conseiller(e) gestionnaire de fonds :

Anne Marie COSTE - am.coste@anfh.fr - 05 61 14 95 75

Martine CHANCHE - m.chanche@anfh.fr - 05 61 14 78 69

Isabelle GUYARD - i.guyard@anfh.fr - 05 61 14 95 70

Catherine MIMCHE - c.mimche@anfh.fr - 05 61 14 78 67

Bernadette PENALVA - b.penalva@anfh.fr - 05 61 14 78 63

Geneviève PONS - g.pons@anfh.fr - 05 61 14 95 71

Stéphanie SOUAGUI - s.souagui@anfh.fr - 05 61 14 95 76

Anne-Sophie VAZEILLE - as.vazeille@anfh.fr - 05 61 14 78 61

RAPPELS ET ACTUALITES 2025

DISPOSITIFS INDIVIDUELS

Le CFP (congé de formation professionnelle)

- Forfait repas à 10 € pour tous et sans justificatif mais sur demande de remboursement
- Forfait frais annexes : 500 € maximum, : Des supports pédagogiques (frais de livre, frais de reprographie...) et du matériel professionnel pour permettre le suivi de la formation peuvent être pris en charge par l'ANFH
- 4 Comités Territoriaux (CT) dans l'année
- Possibilité et recommandation de déposer les dossiers en PLURIANNUEL
- EP sur le CFP :
 - Diplômes EP définis dans le cadre du décret
 - Dans le cadre de projets de RECONVERSION PROFESSIONNELLE EXCLUSIVEMENT !
 - La prise en charge des Etudes Promotionnelles (EP) n'est pas prioritaire dans le cadre du CFP (priorité 4)
 - Possibilité de déposer un dossier EP CFP tout au long de l'année (les agents peuvent déposer un dossier durant la phase d'admission)

LA VAE ET LE BC

- **La V.A.E. (Validation des acquis de l'expérience)**
 - Exclusivement sur temps de travail
 - Prise en charge des frais de traitement
- **Le B.C. (Bilan de compétences)**
 - Prérequis unique des centres : certification Qualiopi
 - Plafond de prise en charge régional : 1800 € pour 24 h
 - Pourra se réaliser en partie en distanciel sous réserve d'un minimum de 8h de présentiel pour 24h de Bilan

Accompagnements ANFH sur les DI

→ Poursuite des animations des ateliers par les conseillers ANFH :

- Réunions post-accords (4 par an après chaque CT)
- Ateliers techniques DI pour les RFC (à l'échelle Occitanie)
 - 1^{er} juillet à Ramonville
 - Date à venir sur Montpellier 2nd semestre 2025
- **2026 – A venir : Ateliers collectifs « projet professionnel »**
à destination des agents (*ex : construction du projet professionnel, rédaction de l'exposé du projet professionnel du dossier CFP,...*)



Accompagnements ANFH sur les DI

Les 4 dates pour accord des dossiers CFP (Commissions ANFH) :



LANGUEDOC	MIDI PYRENEES
<ul style="list-style-type: none">• 04 avril 2025• 1 juillet 2025• 5 septembre 2025• 5 décembre 2025	<ul style="list-style-type: none">• 1^{er} avril 2025• 24 juin 2025• 8 septembre 2025• 4 décembre 2025



LANGUEDOC

**Pour tout complément d'information,
contacter vos conseillers en Dispositifs
Individuels**

Tonya MONDJO - t.mondjo@anfh.fr - 04 67 04 31 02

Justine CONTRERAS - j.contreras@anfh.fr - 04 67 04 35 13

Jusqu'au 27/06/2025

Nicolas DELUC - n.deluc@anfh.fr - 04 67 04 35 13

Retour à partir du 30/06/2025



MIDI PYRENEES

**Pour tout complément d'information,
contacter vos conseillers en Dispositifs
Individuels**

Marjana HASSANI - m.hassani@anhf.fr – 05 61 14 78 66
Ensemble des ETS sauf CHU

Justine CONTRERAS - j.contreras@anhf.fr – 05 61 14 95 73
Jusqu'au 27/06/2025

Nicolas DELUC - n.deluc@anhf.fr - 05 61 14 95 73
Retour à partir du 30/06/2025

RAPPELS ET ACTUALITES 2025

OFFRE DE SERVICES

PAR

➤ Bilan PAR 2024 OCC :

- 215 actions, 375 groupes, 2605 participants
- 1/3 des frais liés aux frais de déplacement

➤ Rappels PAR importants :

- 8 agents présents minimum
- Pénalisation absentéisme (présentiel et distanciel) (liste noire agents / établissements, impact sur crédits plan établissements,...)
- Principe de financement total de la pédagogie sur fonds mutualisés
- Possibilité d'organiser des Actions de Formation Coordonnées (AFC) sur la base des achats de marchés ANFH via La Formule (financement global sur le plan)

PAR 2026

Inscriptions en ligne Occitanie 2025 - Google Sheets

Sortie PAR 2026 fin septembre (site ANFH, envoi affiches papier et envoi par mail du lien de la plate forme d'inscriptions et catalogue dématérialisé)

FRAIS DEPLA 2026 et N+ sur les crédits PLAN établissements pour les FAE inscrites au PAR (FAE AMA, FAE ADCH, FAE TH/TSH)

Les repas du midi organisés à Toulouse ou à Montpellier et les frais déplacements (hôtel, trajets) sont toujours pris en charge sur les fonds mutualisés (dans le respect des plafonds ANFH)

Rationalisation du nombre d'actions proposées dans le PAR Occitanie en 2026 (travaux en cours)

PAR 2026

Axe 1 - Compétences clés

Axe 2 - Gérontologie

Axe 3 - Soins

Axe 4 - Management / Encadrement de proximité

Axe 5 - Administratif

Axe 6 - Techniques/Logistique/Informatique/Restauration

Axe 7 - Etablissements sociaux et médico-sociaux
(handicap-famille)

Axe 8 - Qualité - Finances - Achats - Ressources Humaines

Axe 9 - Pluridisciplinaire

Axe 10 - Psychiatrie

Compétences Clés – Dispositif 4C

Des clés pour les connaissances, les compétences et une carrière

Objectifs

Favoriser l'acquisition des compétences essentielles aux métiers de la FPH

Faciliter l'accès à la formation pour les publics qui en sont les plus éloignés (notamment en cas d'illettrisme ou de difficultés liées aux savoirs de base)

Trois étapes clés

Positionnement initial: identification des besoins spécifiques de l'agent

Parcours de formation individualisé: basé sur des situations professionnelles concrètes

Accompagnement continu: suivi tout au long du parcours pour une montée en compétences efficace



Certification CléA

**Ouvert à tous les agents de la FPH,
quel que soit leur métier**

Plateforme e-formations.anfh.fr

<https://e-formations.anfh.fr>

GRATUITE, elle donne accès à 3 types de contenus en fonction des modalités d'inscription :

- **Contenus en ACCES LIBRE** : des articles, des ressources documentaires (interviews, vidéos, etc), des webinaires peuvent être consultés sans compte utilisateur et sans inscription.
- **Contenus en AUTO INSCRIPTION** : des modules interactifs et des présentations animées sont proposés aux agents disposant d'un compte. Ils peuvent s'y inscrire par eux-mêmes (*e-MULTI+ Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel - Se préparer à son entretien professionnel..*)
- **Contenus en INSCRIPTION INSTITUTIONNELLE** : des contenus de formations tels que des serious game et des modules interactifs proposés aux établissements qui y inscrivent leurs agents (*Soins sans consentement, Série H, Ethique 2,0, Egalité professionnelle F/H, Laïcité..*)

Plateforme e-formations.anfh.fr

<https://e-formations.anfh.fr>

Pour en bénéficier :

- Retourner la **charte d'engagement** signée par le directeur de l'établissement
- Nommer une ou deux personnes **Gestionnaire d'Etablissement (GET)** en charge de créer les comptes apprenants et ouvrir les sessions de formation aux apprenants

VAE renforcée

Inscrivez vos agents

Formule d'accompagnement

- Module 1: Positionnement (1/2 journée)
- Module 2: Rédaction livret 1 recevabilité
- Module 3: Rédaction livret 2 + préparation au jury
- Module 4: Acc, post-jury en cas de validation partielle (1 journée)

- Durée totale cumulée par agent = 81h max
- Tous diplômes RNCP + diplômes d'état FPH
- Parcours combinant accompagnement individuel et collectif, présentiel et distanciel (selon conditions techniques)

Mode d'inscription

- L'ANFH recense les demandes tout au long de l'année
- L'organisme prend contact avec les agents pour planifier leur demi-journée de positionnement
- L'organisme positionne les agents sur des groupes selon:
 - Diplôme
 - Niveau
 - Zone géographique

Délais importants sur les jurys de DE AS niv 4 (6 mois et +)



Délais importants sur les jurys de DE AS niv 4 (6 mois et +)

Plateforme « La ForMuLE ANFH »

Outil qui permet aux établissements de visualiser l'ensemble des marchés de formation achetés par l'ANFH, ouverts au territoire Languedoc-Roussillon (plateforme gratuite) :

- Rechercher une thématique
- Consulter et télécharger le programme détaillé d'une formation, connaître le coût de la prestation
- Commander une session de formation sur la plateforme « La ForMuLE ANFH »

LA FORMULE



Plateforme « La ForMuLE ANFH »

Pour ouvrir un compte, participer à une session de formation en distanciel pour la prise en main de l'outil de commande en ligne « LA ForMuLE ANFH » :

- 13 juin 2025 de 8h45 à 12h30
- 15 septembre 2025 de 8h45 à 12h30
- 7 octobre 2025 de 8h45 à 12h30
- 17 novembre 2025 de 8h45 à 12h30

LA FORMULE



Pour en bénéficier :

- Retourner la **charte d'engagement** signée par le directeur de l'établissement
- Nommer une ou deux personnes **Gestionnaire d'Etablissement (GET)** en charge de créer les comptes apprenants et ouvrir les sessions de formation aux apprenants

Projets 2025

➤ Projets régionaux :

- **Développement durable et éco-conception des soins**
- **TOTHEM** (Transformer les Organisations et mobiliser les Talents à l'Hôpital et dans les Etablissements Médico-sociaux et sociaux)
- **Intelligence artificielle**
- **I Care** (Codev et Appreciative Inquiry)
- **Cyber Sécurité**

➤ Boite à outils :

- **QVCT (dont Baromètre social)**
- **RH Métiers et compétences**
- **Egalité professionnelle**
- **Secondes parties de carrière**
- **Accompagnement des ESSMS à la certification HAS**

➔ *Livret « Projets et dispositifs ANFH » disponible sur le site internet (actualités)*

Modalités de déploiement des accompagnements Pour tout projet et outil ANFH :

Le financement est intégralement ou partiellement pris en charge par l'ANFH.

- L'établissement contacte sa délégation ANFH pour connaître les prestataires présents dans le marché ANFH
- L'établissement contacte ces prestataires pour choisir celui qui lui convient,
- L'établissement complète et signe **une lettre d'engagement** à retourner à l'ANFH,
- L'établissement fixe des dates d'interventions avec le prestataire, dans les limites des dates convenues dans le marché ANFH,
- L'ANFH effectue un bon de commande auprès du prestataire.

***Livret « Projets et dispositifs ANFH » disponible sur le site internet
(actualités)***

Boite à outils QVT

Offre d'accompagnement sur le diagnostic et la mise en œuvre du plan d'action:

- Module de formation sur divers sujets
 - DUERP et PAPRIPACT
 - Accueil de nouveaux arrivants
 - Webinaire « Comment favoriser la QVT dans son management au quotidien? » - Le 26 juin 2025

- Questionnaire en ligne « Baromètre social »

- E-learning de sensibilisation sur la QVT

Accompagnement RH Métiers Compétences

2 offres Accompagnements RH

- **Appréhender les actualités marquantes des ressources humaines au sein de la FPH et identifier les impacts et/ou enjeux qui s'y rapportent** (atelier ou journée en présentiel ou à distanciel)

- **Définir, ajuster, piloter et mettre en œuvre sa politique RH**
 - Module 1 : Diagnostic RH, définition d'un plan d'actions
 - Module 2 : Stratégie et politique RH
 - Module 3 : Mise en œuvre opérationnelle des pratiques RH

Egalité professionnelle

- **Offre de formation renouvelée en 2025, 3 modules à destination de différents publics:**
 - RH
 - Référents
 - Encadrement
 - + offre d'accompagnement à l'élaboration de la politique égalité professionnelle
- **Module e-learning disponible sur la plateforme ANFH**
- **Pour compléter une offre sur les VSS:**
 - Module e-learning
 - Module de formation: tout public et acteurs de la cellule VSS
- **Enquête en ligne sur la plateforme QVT ANFH → Enquête régionale Occitanie à venir octobre 2025**

Enquête régionale Égalité Professionnelle – OCTOBRE 2025

Pourquoi faire une enquête régionale ?

- Répondre à une obligation réglementaire

L'enquête fournit des données sociales genrées qui pourront alimenter le plan d'action (points d'appui et axes d'amélioration du plan d'action)

- Sensibiliser et susciter une réflexion au sein de votre établissement

A delà de l'obligation réglementaire, entamer une réflexion qu'elle soit individuelle ou collective

Enquête régionale Égalité Professionnelle – OCTOBRE 2025

**Le questionnaire est en ligne sur
le site qvt-anfh.fr**

Sur le même principe que le BS,
l'enquête est ouverte par la
délégation.

La personne en charge de la
plateforme reste la même

Les établissements génèrent les
codes et les diffuse aux agents.

Des affiches sont à disposition pour
communiquer sur l'enquête.

2.A l'issue de l'enquête :

L'établissement a accès à un rapport
d'enquête

Une restitution des résultats de
l'enquête régionale sera faite par
l'Anfh



Enquête régionale Égalité Professionnelle – OCTOBRE 2025

Quels contenus du questionnaire ?

Questionnaire :

- 5 questions Quizz
- 30 questions environ : perception et le ressenti des répondants sur le thème de l'égalité professionnelle

Questions organisées en 6 thèmes :

- l'évolution professionnelle,
- la diversité,
- l'égalité professionnelle,
- la conciliation vie professionnelle et vie privée,
- la discrimination,
- la politique de l'établissement.

Journées régionales

- **Journée nouveaux arrivants RFC :**
 - **Montpellier** : 5 juin et 2 octobre
 - **Ramonville** : 26 juin
- **Réseaux Développement Durable** : 1^{er} juillet à Nîmes
- **Réseaux QVCT** : 2 juillet à Nîmes et date à venir sur Toulouse 2nd semestre
- **Journée Handicap (avec le FIPHFP)** : 23 septembre à Carcassonne
- **Journée Géronto « L'alimentation au sein des EHPAD Publics »** : 14 octobre à Palavas et le 4 novembre à Toulouse
- **Journée inter-régionale Développement Durable** : 18 novembre à Montpellier
- **Journée « préparateur en pharmacie »** : 27 novembre à Narbonne
- **Journée Psychiatrie** : 9 décembre à Carcassonne
- **Réunions PAR 2027**: fin 2025 en Midi-Pyrénées et début 2026 en Languedoc

Webinaires RH personnel non médical

- Report et indemnisation des CA : 06 juin 2025 14h00
16h30
- Engagement de servir : 7 octobre 14h00 16h30
- Actualité RH trimestre 3 : 21 novembre 2025 14h00 16h30
- Le régime indemnitaire des astreintes et gardes du PNM :
5 décembre 2025 14h00 16h30



LANGUEDOC

**Pour tout complément d'information,
contacter vos conseillères Formation**

Béatrice FABRE - b.fabre@anfh.fr - 04 67 04 31 03

Manon JOUVE - m.jouve@anfh.fr - 04 67 04 30 49



MIDI PYRENEES

**Pour tout complément d'information,
contacter vos conseillères Formation**

Fatima SARAIVA - f.saraiva@anh.fr - 05 61 14 78 62

Geneviève PONS - g.pons@anh.fr - 05 61 14 95 71

Anissa BOUKHALFI - a.boukhalfi@anh.fr - 05 61 14 78 64

Baromètre
satisfaction des
établissements à
venir (début juin)

**Merci à tous pour votre écoute et pour
votre participation !**

**Continuons à innover, à apprendre et à
avancer ensemble**

**DEJEUNER
RETOUR EN PLENIERE A 14H**

L'IA générative : Rester aux commandes et apporter de la valeur

DEMETER Santé



TEMPS LIBRE

**DEPART POUR LA SOIREE EN BUS 19h00
(parking hôtel)**

**Pampa Sauvage
2400 Rte de Pérols
34970 Lattes**



BIENVENUE AU SEMINAIRE DES RESPONSABLES DE FORMATION OCCITANIE

*Les 22 et 23 mai 2025
Montpellier*



Programme du vendredi 23 mai 2025

9h00 Ateliers (jeux, quizz, informations)

- DPC
- CPF
- VAE collective

12h00 Clôture de la matinée

12h30 Cocktail déjeunatoire

ATELIERS 9h-12h

Jeux, quizz, informations

- **DPC : animation Florence BERCHOUCHI (Siège ANFH)**
- **CPF : animation Galliane HULST (siège ANFH)**
- **VAE collective : animation Chantal VERNETTE
- Bernadette MORET et Joël MICAS
(prestataires ANFH)**

ATELIERS 9h-12h

	Groupe vert	Groupe noir	Groupe rose
9h15-10h	Atelier VAE	Atelier CPF	Atelier DPC
10h15-11h	Atelier DPC	Atelier VAE	Atelier CPF
11h15 - 12h	Atelier CPF	Atelier DPC	Atelier VAE

RETOUR EN PLENIERE A 12H

**Merci à tous pour votre écoute et pour
votre participation !**

**Continuons à innover, à apprendre et à
avancer ensemble**